



Réunion publique du 17 mai 2021 sur le secteur Bonifacio

en visioconférence

Synthèse des échanges

Déroulement

En raison de la crise sanitaire et des mesures de confinement en vigueur, la réunion s'est déroulée en distanciel via une plateforme d'échange internet. Elle a duré environ 1 heure 30, de 18h00 à 19h30. Plus d'une vingtaine de personnes ont participé à la réunion : des habitants de Bonifacio, des élus locaux et des membres d'associations environnementales et de riverains.

Les intervenants étaient les suivants :

- Bernard-Henri LORENZI, garant de la concertation désigné par la CNDP.
- Stéphane THIRIET, responsable concertation et autorisations du projet SACOI 3 pour EDF en Corse
- Don Marc ALBERTINI, représentant EDF en Corse
- Andréa CAVALIERE, représentant de TERNA
- Pasquale MONEGLIA, du bureau d'étude Endemys
- Stella MARMIN, du bureau d'étude Setec

La réunion avait pour but de :

1. faire le point sur l'avancée du projet depuis la concertation préalable du public organisée fin 2019 et le choix du fuseau de moindre impact pour le passage de la liaison début 2020 ;
2. présenter les résultats des études environnementales terrestres et maritimes réalisées sur le fuseau de moindre impact dans le secteur de la Cala Sciumara
3. proposer un tracé préférentiel pour le passage des câbles sous-marins et souterrains et leur raccordement au poste de transition situé sur la commune de Bonifacio.

Cette synthèse reprend les principaux sujets abordés lors de cette réunion. Elle relate également les questions qui ont été posées, ainsi que les réponses fournies par les différents intervenants. La présentation complète partagée lors de cette réunion est disponible sur le site du projet : www.sacoi3.fr.

Au regard de l'amélioration du contexte sanitaire, cette réunion de partage a pu être complétée par la tenue de permanences physiques sur Bonifacio avec les riverains qui le souhaitent.

Les réactions ont été principalement marquées par la déception de ne pas voir aboutir la solution souhaitée en concertation (suppression des quatre premiers pylônes). Les questions ont porté sur les caractéristiques de la liaison à terre.

En début de réunion, le garant de la concertation, M. Bernard-Henri LORENZI, a rappelé la mission qui lui a été confiée par la Commission Nationale du Débat Public : suivre la concertation jusqu'à l'enquête publique et s'assurer que le public pouvait s'exprimer et que les maîtres d'ouvrage apportaient toutes les réponses attendues.

1^{ère} partie : point sur le projet

La réunion a été introduite par Stéphane THIRIET, responsable du projet SACO13 chez EDF en Corse.

Après avoir rappelé les caractéristiques du projet, ses enjeux pour la Corse ainsi que le calendrier, il a détaillé les contraintes sur le fuseau retenu et les travaux à réaliser.

La question du remplacement du poste de transition existant est évoquée : après analyse complémentaire des services de l'État, il s'avère impossible de trouver un nouvel emplacement pour le poste dans le fuseau retenu. La loi littoral qui s'applique à toute la commune de Bonifacio oblige à installer le poste en continuité d'une zone urbanisée. Or, selon la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Corse (DDTM), aucun secteur au sein de l'aire d'étude ne peut être considéré comme urbanisé. La seule solution est donc d'effectuer des travaux dans l'enceinte du poste actuel pour l'adapter à la future liaison SACO13.

Conséquence, il ne sera pas possible de supprimer les 4 premiers pylônes sur Bonifacio : la ligne aérienne existante sera maintenue et ses câbles remplacés par des câbles neufs, plus petits et plus légers.

La nouvelle ligne souterraine entre la Cala Sciumara jusqu'au poste de transition empruntera un tracé optimisé passant par la Cala Sciumara en évitant le site classé par forage dirigé.

La ligne sous-marine évitera au maximum l'herbier de posidonies, ce qui nécessite de croiser le câble existant SARCO.

Echanges avec le public :

Question 1 : Monsieur le Maire de Bonifacio a souhaité prendre la parole sur ce dossier qu'il suit attentivement depuis plusieurs années. Il trouve anormal qu'on ne puisse pas supprimer ces 4 pylônes, qui se situent dans la zone du projet de classement Grand Site de France. De son point de vue, le consensus qui semblait se dégager pour la solution de l'implantation du poste de transition en zone « NN » devrait pousser l'État à prendre des dispositions en faveur de cette solution. Il regrette donc l'absence de l'État à cette réunion. Le maire de Bonifacio souhaite tout mettre en œuvre pour aboutir à une solution favorable

Réponse : M. Albertini explique qu'EDF travaille depuis un an avec les services de l'État, la commune, les riverains et les bureaux d'étude pour obtenir une solution qui soit en phase avec les attentes exprimées lors de la concertation. Un emplacement avait été trouvé au sein du fuseau qui, rappelons-le, avait été validé en réunion de concertation le 7 février 2020 sous l'égide du Préfet de Haute-Corse. La solution obtenue convenait à tout le monde. C'est au dernier moment qu'un obstacle est apparu, confirmé par la DDTM, et EDF se doit de respecter cette exigence, notamment le code de l'urbanisme et la loi littoral. M. Albertini rappelle que ce n'est pas un problème financier étant donné qu'un accord avait été trouvé intégrant la suppression des pylônes. Mais bien entendu, EDF respectera la loi.

Question 2 : Un autre participant demande si les deux câbles de la liaison SACOI 3 passeront dans le même fuseau.

Réponse : Stéphane THIRIET explique que les deux câbles qui composent la liaison SACOI 3 suivront le même parcours, en passant tous les deux par la Cala Sciumara.

2^e partie : L'atterrage et les enjeux environnementaux

Dans cette seconde partie, EDF et les bureaux d'études sont revenus sur les enjeux de l'atterrage des câbles sous-marins et sur les études menées dans ce cadre. Ces enseignements permettent d'identifier les meilleurs tracés pour les câbles sous-marins et souterrains.

Stéphane THIRIET (EDF) et Andrea CAVALIERE (TERNA) ont expliqué les enjeux, les contraintes et les travaux pour réaliser un forage dirigé entre le point d'atterrage des câbles à la Cala Sciumara et le poste de transition. Cette technique permet d'éviter les impacts liés à la réalisation d'une tranchée dans ce secteur du littoral. Trois cheminements ont été étudiés pour ce forage. Celui retenu, d'environ 600 mètres de long, présente des contraintes techniques fortes mais reste réalisable.

Stella MARMIN (bureau d'étude SETEC) a présenté les résultats des études marines menées notamment sur les herbiers de posidonies au sein de l'aire d'étude.

Stéphane THIRIET a enfin expliqué les choix retenus pour le tracé et la pose des câbles sous-marins :

- Le tracé choisi permet d'éviter au maximum les herbiers de posidonies. Il faudra toutefois tenir compte de contraintes techniques, notamment lors du croisement de la liaison SARCO ;
- Les deux câbles de la liaison SACOI3 seront posés au fond de la mer et protégés (ensouillés ou recouverts).

Echanges avec le public :

Question 1 : M. HOOLANS pour l'association ADN PassPartou demande pourquoi les câbles étaient espacés et de combien de mètres. Il voudrait également savoir quand vont avoir lieu les travaux en mer.

Réponse : Stéphane THIRIET et Andrea CAVALIERE expliquent qu'un espacement équivalent à 3 fois la hauteur d'eau était nécessaire : pour éviter des défaillances sur les deux câbles en cas d'intervention sur l'un des deux et pour permettre les travaux de maintenance et de réparation.

Concernant le calendrier des travaux, M. THIRIET explique que les périodes favorables à la biodiversité marine seront évaluées lors de la phase de préparation. Il y a néanmoins un ensemble de contraintes - dont les aléas météorologiques, la disponibilité des navires câbliers ou encore la gestion des trafics - qu'il faudra prendre en compte.

Question 2 : Mme SEGONDY, représentante de l'association Le Garde, souhaite connaître la puissance des liaisons SARCO et SACOI 2.

Réponse : la liaison SARCO représente 100 MW (en courant alternatif) et SACOI 2 dispose d'une puissance de transit de 300 MW (en courant continu), dont 50 MW peuvent être injectés sur le réseau corse. Pour SACOI 3, l'objectif est de monter à 400 MW de transit avec une capacité d'injecter 100 MW sur le réseau corse.

Question 3 : L'association Le Garde demande également si, lors des plongées menées par les bureaux d'étude, on a retrouvé des grandes nacres vivantes ou si elles étaient toutes mortes. Comme M. HOOLANS, l'association aimerait connaître les causes de cette mortalité.

Réponse : Mme MARMIN précise que toutes les nacres observées étaient mortes. C'est un phénomène qui date de plusieurs années sur le littoral corse et dont l'origine est encore assez mal connue des scientifiques.

Question 4 : Un participant demande à quelle profondeur vont être enterrés les câbles souterrains dans le forage dirigé.

Réponse : Stéphane THIRIET répond que les reliefs sont très variés et donc que la profondeur d'enfouissement va dépendre du profil du terrain au droit du forage. Au minimum, les câbles devraient être enterrés à 1 mètre de profondeur aux extrémités du forage dirigé.

Question 5 : Une participante demande s'il ne serait quand même pas possible d'enterrer une partie de la ligne afin de supprimer les pylônes. Ou de décaler le projet à quelques kilomètres de Bonifacio.

Réponse : Stéphane THIRIET rappelle que, pour supprimer des pylônes, il faut décaler le poste de transition dont le rôle est de relier les câbles souterrains à la ligne aérienne existante. Il est aujourd'hui impossible de trouver un nouvel emplacement pour ce poste de transition pour les raisons exposées précédemment.

Prise de parole : Mme CULIOLI VICHERA, adjointe à l'environnement à Bonifacio, explique que la municipalité s'est mobilisée pour obtenir la suppression de ces pylônes, notamment en intégrant cette amélioration paysagère dans l'opération Grand Site. Le lieu où devait être implanté le poste est classé « NN » au PLU, c'est-à-dire un secteur naturel sans intérêt faunistique et floristique, une coupure verte et non pas un espace remarquable. La mairie de Bonifacio va poursuivre ses efforts pour tenter d'obtenir gain de cause et trouver une solution qui fait consensus.

Pour conclure, M. LORENZI reconnaît la qualité des nombreuses études techniques menées par les maîtres d'ouvrages, ainsi que la clarté de leur présentation lors de cet atelier. Il note néanmoins une participation peu nombreuse du grand public alors que cet atelier aurait mérité une audience plus large, notamment sur les aspects abordés par M. le Maire de Bonifacio et les enjeux pour la commune.